



**Citation:** A. Grondeau, G. Dourthe (2018) Introduction à une géographie de la nuit illégale, libre et festive : analyse des mouvements free party et sound system. *Bollettino della Società Geografica Italiana* serie 14, 1(2): 177-194. doi: 10.13128/bsgi.v1i2.534

**Copyright:** © 2018 A. Grondeau, G. Dourthe. This is an open access, peer-reviewed article published by Firenze University Press (<http://www.fupress.com/bsgi>) and distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.

**Data Availability Statement:** All relevant data are within the paper and its Supporting Information files.

**Competing Interests:** The Author(s) declare(s) no conflict of interest.

## **Introduction à une géographie de la nuit illégale, libre et festive : analyse des mouvements free party et sound system**

### **Introduction to an illegal, free and festive night geography: analysis of free party and sound system movements**

ALEXANDRE GRONDEAU, GWENAËLLE DOURTHE

*Laboratoire TELEMMe, UMR 7303, CNRS Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence/ Marseille, France*

E-mail: [alexandre.grondeau@univ-amu.fr](mailto:alexandre.grondeau@univ-amu.fr); [gwendourthe@gmail.com](mailto:gwendourthe@gmail.com)

**Résumé.** Le présent article se propose d'explorer et d'analyser, du point de vue du géographe, les dimensions illégales, festives et libertaires de la nuit à travers l'étude des mouvements free party et sound system. Ces deux mouvements « contre-culturels » sont apparus en Europe au début des années 1990 pour le premier, et dans les années 1940 en Jamaïque pour le second, avant de se diffuser dans le monde entier. Ils ont en commun de constituer, de manière éphémère et régulière, des territoires où une grande partie des règles majeures de la société dominante en matière de festivité (sélection à l'entrée, entrée payante, horaires et tenue vestimentaire imposée, musique calibrée, autocensure ou encadrement des messages politiques diffusés, soumission à la législation en matière de stupéfiants, entre-soi...) sont reniées et remplacées par des pratiques alternatives (troc, gratuité et liberté de l'entrée et de sortie, aucune recommandation du style vestimentaire, diffusion de messages politiques engagés, utilisation de psychotropes...). L'appropriation de ces espaces autogérés sera étudiée à travers la confrontation de très nombreux entretiens de figures historiques et d'activistes actuels de la scène sound system (jamaïcaine, anglaise et française) et free party, avec les résultats d'une grande enquête menée auprès des usagers de ces territoires autonomes. Notre objectif est d'identifier de manière fine, et dans le temps, les pratiques socioculturelles et territoriales à l'œuvre sur ces lieux et les conflits (politiques, policiers et judiciaires) qu'elles peuvent y provoquer.

**Mots clés:** géographie de la nuit, free party, sound system, contre-culture, TAZ.

**Abstract.** The present article proposes to explore and analyze, from the geographer's point of view, the illegal, festive and freedom dimensions of the night through the study of free party and sound system movements. These two "counter-cultural" movements appeared in Europe in the early 1990s for the first, and in the 1940s in Jamaica for the second, before spreading throughout the world. They share ephemeral and regular territories where a large part of the major rules of the dominant society in terms of festivity (selection at the entrance, entry fee, schedules and dress code imposed, music calibrated, self-censorship or supervision political messages disseminated, submission to the legislation on drugs, among them ...) are disowned and

replaced by alternative practices (barter, freedom and free entry and exit, no recommendation of the style of dress, dissemination of messages committed policies, use of psychotropic drugs ...). The appropriation of these self-managed spaces will be studied through the confrontation of many interviews of historical figures and current activists of the sound system scene (Jamaican, English and French) and free party, with the results of a major survey conducted among users of these autonomous territories. Our goal is to identify in a detailed way, and over time, the socio-cultural and territorial practices at work in these places and the conflicts (political, police and judicial) that they can provoke.

**Keywords:** night's geography, free party, sound system, counter-cultural, TAZ.

## 1. Introduction

La libéralisation des économies des pays du Sud, à partir des années 1950, et la conversion progressive au néolibéralisme des pays du Nord, puis du Sud, à partir des années 1970, ont impacté les politiques publiques et territoriales partout dans le monde et généré un certain nombre de transformations et de mutations socio-économiques et urbaines remarquables. Deux des plus discutées au niveau académique et politique, générées notamment par le développement de la société de consommation, sont la standardisation des modes de vies et de pensées et la marchandisation d'un certain nombre de biens et de services considérés comme communs (Lipovetsky 1983 ; Serroy, Lipovetsky 2008 ; Ostrom 2010). On parle ainsi d'uniformisation culinaire avec la généralisation des fast food américains comme les McDonald's (Bové, Dufour 2000) ou du caractère générique de la production des villes (Koolhaas 2000). C'est d'ailleurs dans ce cadre de l'avènement et de l'expansion de la mondialisation (Grataloup 2007 ; Carroué 2002) que les villes sont devenues des lieux particulièrement favorables à l'expérimentation de projets néolibéraux (Brenner, Theodore 2002 ; Barbier 2018).

Dans ce passage de la ville industrielle et capitaliste à la ville ludique et néolibérale, les paradoxes urbains de maximisation simultanée de la création de richesses et du développement accéléré de poches de pauvreté se sont encore exacerbés (Burgel, Grondeau 2015). Le néolibéralisme économique s'est incarné dans un néolibéralisme territorial avec ses injonctions continues à une marchandisation accrue des secteurs et des fonctions les plus porteurs ; une privatisation accélérée des territoires, notamment des espaces publics, qui s'accompagne de leur sécurisation à outrance, et très souvent d'une crimi-

nalisation de la pauvreté ; une augmentation de la fragmentation socio-urbaine en particulier dans les rapports centre et périphérie et en défaveur des populations les moins aisées, expulsées ou repoussées des centres vers les marges de la ville ; de nouvelles modalités de gouvernance publique, portées par l'augmentation des partenariats publics privés, afin de rationaliser au maximum le fonctionnement des territoires dans des logiques d'optimisation de leur productivité ; une ubérisation progressive des activités de transports, de restauration et d'hôtellerie. Les politiques urbaines ont été ainsi progressivement adaptées à des logiques managériales similaires à celle des entreprises (Harvey 1989 ; 2014 ; Peck 2014). On parle alors d'« entrepreneurialisation » territoriale ou urbaine (Ward 2003) à propos de métropoles qui doivent se vendre et se mettre en scène pour développer leur attractivité et attirer un maximum de touristes, de capitaux, ou de cadres créatifs et globaux.

Le monde de la nuit et ses territoires n'ont pas été épargnés par ces évolutions sociétales structurelles. Traditionnellement, la nuit était le temps du repos et de l'inactivité. Et lorsque la nuit s'agitait (pour la fête, la création ou la vie alternative), elle inquiétait. Les représentants du système politique essayaient alors de la contrôler au mieux grâce à différents types de réglementations institutionnalisées comme les couvre-feux, ou à des normes socioculturelles comme l'arrêt de la plupart des activités (Gwiazdzinski 1998).

Avec l'avènement de la mondialisation, la nuit, en particulier urbaine, est devenue une temporalité économique importante qu'il a fallu promouvoir, patrimonialiser ou mettre en scène et en lumière (Straw 2002). La ville est devenue festive (Gravari-Barbas 2000) et événementielle (Gwiazdzinski 2007). Avec ces nouvelles pratiques, la nuit a été de plus en plus mercantilisée. Elle a généré des flux touristiques importants, et des recettes économiques en constantes évolutions. On parle alors de l'émergence « des plateformes d'innovation, des « districts nocturnes », des « écosystèmes territoriaux » ou des « cluster nocturnes » dans le sens défini par Michaël Porter (1988) permettant de créer des synergies entre parties prenantes dans des logiques de développement soutenable » (Gwiazdzinski 2014, 6). Tout le champ lexical néolibéral est mobilisé pour décrire et analyser les mutations de la nuit sous l'effet du « nouvel esprit du capitalisme » (Boltanski, Chiapello 1999). L'avènement de la société du spectacle (Debord 1967) s'est territorialisé et temporalisé dans la marchandisation d'une temporalité qui apparaissait pourtant dans les années 1960 comme une des dernières frontières inexploitées par le capitalisme.

C'est dans le cadre du développement de ce néolibéralisme, que se sont formés des territoires de résistances,

à la marge des métropoles, dans des interstices particuliers, des friches industrielles, des terrains vagues, des bases militaires ou des casernes abandonnées. Des activistes politiques et des militants sociaux tentent de réinventer la ville politique (Burgel 1993), en mobilisant et en invoquant un « droit à la ville » (Lefebvre 1968 ; Costes 2010 ; 2014) permettant d'explorer de nouvelles formes de développement urbain, et de vivre-ensemble alternatif (Béal, Rousseau 2014 ; Castells 1977) : auto-gestion, autonomisme, écologisme, zadisme (Béal, Rousseau 2014 ; Keblowski, Van Criekingen 2014). Dans son ouvrage intitulé *TAZ*, Hakim Bey (1991) pose d'ailleurs les contours d'un processus éphémère de territorialisation politico-psychologique où s'épanouissent les aspirations libertaires et autogérées : la « psychotopologie ».

Les expériences de la *free town* de Christiania (Grondeau, Boupicante 2017), l'explosion du nombre de squats dans les années 1970 et 1980 (Aguilera, Bouillon 2013), les zones autonomes temporaires et les territoires pirates (Bey, 1991), les *Pobladores* au Chili (Angelcos, Doran 2014), le mouvement graffiti et street art (Grondeau, Pondaven 2018) ou plus récemment des ZAD (Barbe 2016) sont autant de tentatives d'inventer un nouveau droit à la ville et autant d'affirmation de la résistance citoyenne au néolibéralisme territorial.

C'est dans ce cadre-là que nous souhaitons étudier les mouvements sound system libres et free party comme constitutifs de territoires alternatifs en résistance à la marchandisation, à la standardisation et à la ségrégation de la nuit.

Ces deux mouvements « contre-culturels » et festifs sont apparus dans les années 1950 en Jamaïque pour le premier, et en Europe au début des années 1990 pour le second, avant de se diffuser dans le monde entier. Ils posent l'idée qu'une autre nuit est possible, une nuit libre et festive, en ayant en commun la volonté de constituer de manière éphémère des territoires où une grande partie des règles majeures de la société dominante en matière de festivité (respect de la propriété privée, sélection à l'entrée, entrée payante obligatoire, horaires et tenue vestimentaire imposées, musique calibrée, autocensure ou encadrement des messages politiques diffusés, soumission à la législation en matière de stupéfiants, entre-soi...) sont remplacées par des pratiques alternatives. Le refus du formatage et le remplacement de ces normes structurantes de la société capitaliste, puis néolibérale, aboutit à l'illégalité de ces manifestations et à la répression policière et judiciaire contre les organisateurs et les participants à ces événements.

Nous étudierons dans cet article l'appropriation de ces espaces autogérés grâce à une revue bibliographique universitaire et alternative, à la rencontre de très nom-

breuses figures historiques et d'activistes actuels de ces événements alternatifs, et aux résultats d'une enquête inédite menée auprès d'un grand nombre d'usagers de ces territoires autonomes<sup>1</sup>. Notre objectif sera d'identifier de manière fine, et dans le temps, les pratiques socioculturelles et territoriales à l'œuvre sur ces lieux et de comprendre en quoi ces mouvements sont porteurs d'une forme alternative de droit à la ville nocturne (Gwiazdzinski 2014) qui perdure.

## 2. Une autre nuit festive est possible : le sound system libre et la free party

Dans la seconde partie du vingtième siècle, la ville productive a laissé progressivement sa place à la ville tertiaire et informationnelle (Castells 1989), immatérielle (Chaudoir 2007) où les loisirs et la fête occupent une place de plus en plus importante (Gravari-Barbas 2009). La ville est en fête autant qu'elle vit de la fête (Bernié-Boissard 2008). Elle devient une cité du loisir qui se fait divertissement (Burgel 1993), une *fun city* (Gravari-Barbas 2000) qui « s'évènementialise » en pérennisant l'éphémère (Barthon et al. 2007) et cherche à attirer un maximum de consommateurs et de clients potentiels. Pour reprendre les mots d'Hanna Arendt : « La société de masse ne veut pas la culture mais les loisirs ». Avec la mondialisation, elle les obtient (Lipovetsky 2008).

La fête se pose ainsi au cœur de ce processus d'évènementialisation des territoires. Elle est intégrée *de facto* dans les activités de loisirs (Crozat et al. 2009) et dans les stratégies d'aménagement et de marketing urbains (Gravari-Barbas 2009). La production d'images positives d'un territoire leur permet ainsi d'accroître leur attractivité et de se positionner dans la concurrence territoriale (Di Méo 2005). Dans bien des cas, le risque que la fête se fasse au détriment ou à l'exclusion des classes les plus populaires fréquentant les quartiers difficiles, les marges urbaines et les friches où les événements festifs prennent corps, est important. La fête s'institutionnalise « like a monument, supporting and reinforcing the image of established power » (Bonnemaison 1990, 25), au risque

<sup>1</sup> Pour ce faire, nous avons questionné 2894 usagers des free parties et des sound systems libres par questionnaire en ligne. Nous avons également interviewé une cinquantaine d'acteurs historiques de ces deux mouvements entre 2015 et 2018. Ces entretiens ont pour moitié été réalisés dans le cadre du tournage des films *Reggae Ambassadors* (Grondeau 2016 ; 2018) et la réalisation du dossier *Culture Sound-System* (Grondeau, Marsouin, à paraître) pour le magazine en ligne *Reggae.fr*. Pour le reste ils ont été réalisés avec des activistes du mouvement free party de différentes générations.

de se banaliser (Murray 1999) et au profit d'une minorité (Pinçon, Pinçon-Charlot 2000).

En Jamaïque, les industries de la musique et de la fête illustrent parfaitement le processus de ségrégation socio-spatiale organisé par les élites locales, d'abord coloniales, puis, après l'indépendance du pays, bourgeoises et commerciales. Pour se divertir et danser toute la nuit, les classes aisées se retrouvent dans des boîtes de nuits, des clubs et des salles de spectacle où le prix de l'entrée et les tenues vestimentaires exigées excluent *de facto* les habitants les plus démunis qui constituent la très grande majorité de la population du pays. La musique jouée dans ces lieux réservés, essentiellement du mento et du jazz, est également celle des classes aisées, les classes les plus pauvres préférant plutôt écouter du rythme and blues américain dont les thématiques chantées se rapprochent beaucoup plus de leurs quotidiens et de leurs préoccupations (Campbell 1985 ; Kroubo-Dagnini 2006). Cette dichotomie entre les styles de musique des classes aisées et ceux des classes populaires est exacerbée au niveau des stations de radios jamaïcaines qui ne passent quasiment exclusivement que des titres appartenant aux styles de musique appréciés par les classes aisées. (Lesser 2008 ; Goyau 2015).

N'ayant pas accès aux lieux festifs traditionnels, pour des raisons de statut social, mais également de couleur de peau ou de port de dreadlocks, et ayant des difficultés à écouter à la radio la musique qu'ils apprécient, les classes populaires jamaïcaines se sont organisées (Bradley 2005 ; Huxtable 2014). Un certain nombre de promoteurs locaux a investi dans des systèmes de sonorisation mobiles, appelés sound system, qui jalonnent les ghettos de Kingston ou les campagnes jamaïcaines pour proposer aux habitants des quartiers défavorisés une offre festive, en adéquation avec leurs goûts musicaux et leur pouvoir d'achat (l'entrée est gratuite, sur donation ou très accessible, les organisateurs des sound systems se payant notamment sur la vente d'alcool). On peut ainsi définir le sound system à l'instar de Salewicz et Boot (2001, 24) comme des « discothèques transportables (...) (ayant) la forme d'un assemblage de trente ou quarante haut-parleurs, chacun d'eux aussi grands que plusieurs caisses assemblées, reliés par un gigantesque et complexe réseau de câbles » permettant à la musique de « jaillir des enceintes à une puissance invraisemblable. » Les plus connus de ces promoteurs de soirées (on peut également parler de bals populaires autogérés) et propriétaires de sound systems se nomment Thomas Wong, Duke Reid, Coxson, Prince Buster etc... (Clarke 1981 ; Constan, 1982 ; Thomas, Boot 2013).

Ces propriétaires de systèmes de sonorisation mobiles vont instaurer une nouvelle manière de pra-

tiquer la fête, en adéquation avec le public qu'ils divertissent, notamment en associant des pratiques festives (écoute des musiques du ghetto / danse / consommation d'alcool et de psychotropes comme la marijuana interdite à l'époque) à des pratiques militantes et activistes.

Le développement du style DJ – un animateur venant parler en rythme sur les versions instrumentales de morceaux jamaïcains –, est à ce titre déterminante. Les DJs, à l'instar des griots africains, toastent (style d'expression oral ancêtre du rap) l'actualité et les faits divers qui animent la vie des ghettos. Ils sont les seuls à décrire le quotidien et les préoccupations d'une population en partie analphabète, dont ne parlent pas les médias officiels. Ils se font les porte-paroles des discriminations, des abus, des injustices subis par le petit peuple jamaïcain. Le sound system joue alors un rôle d'information et de contestation autant qu'un rôle festif. Cet engagement militant, pour ne pas dire politique, et festif va faire du sound system un contre-pouvoir social important qui lui vaut une répression continue de la part des autorités locales et nationales. On pense notamment aux différentes lois anti-bruit qui sévissent en Jamaïque depuis les années 1970 (Noise Abatement Act...). Malgré l'acharnement policier, en particulier à Kingston, l'ambivalence politico-festive du sound system ne quittera plus le mouvement qui va se diffuser partout sur la planète, et en particulier en Europe où il va être à l'origine des mouvements sound systems libres et free party au Royaume-Uni et en France.

A Londres, les sound systems libres eurent lieu dès les années 1970 et prirent le nom de *blues parties* en référence aux soirées illégales et aux clubs clandestins américains où l'on jouait du blues et du rythm'n'blues. Ras Kayleb, du sound system anglais Channel One, décrit ainsi « des soirées non déclarées, illégales. C'était souvent chez quelqu'un dans une cave. Si on pouvait rentrer au moins 50 personnes, ça suffisait pour faire une soirée. Le vendredi et samedi soir, à l'est de Londres, au nord de Londres, tu avais des soirées partout. Ça pouvait être dans une maison, un hall, une école... » Le sound system apparaît à cette époque comme un marqueur d'identité très fort pour une population immigrée discriminée : « On est des citoyens, on a des papiers, qui justifient notre présence ici (en Angleterre, NDLA), mais on a aucun lieu public à nous. Le racisme et la xénophobie, la domination blanche et la haine, rendent difficile l'obtention de ces lieux. On crée donc l'espace, la technologie et le rituel. (...) Le principal attrait du sound system était que cette technologie pouvait être contrôlé par ces utilisateurs, ses créateurs. » explique Paul Gilroy (Carayol, Callan 2017) avant de préciser que le sound system était le principal canal de diffusion de reggae

pour la communauté caribéenne britannique. L'affirmation de l'identité d'une minorité pauvre et discriminée est ainsi passée par ce nouveau type de territoires festifs.

On observe le même phénomène à Paris dès les années 1980. Lord Zeljko, pionnier du mouvement sound system en France, explique la filiation avec le mouvement sound system jamaïcain : « quand j'ai démarré en tant que DJ, j'ai commencé dans les clubs et il s'est avéré que plein de monde ne pouvait pas y rentrer. Ils n'étaient pas habillés comme les propriétaires des boîtes le souhaitait, ou c'était trop cher, alors on s'est mis à jouer dans des squats et dans des endroits où c'étaient ouverts à tout le monde. Mais vu que c'était des squats, c'était forcément éphémère. » La discrimination se fait autant au faciès qu'au porte-monnaie. La dimension alternative à la ségrégation et à la marchandisation de la nuit est indissociable de son ouverture au plus grand nombre. Zeljko ajoute : « j'ai commencé à organiser des sound systems pour que tout le monde puisse y rentrer, quels que soient ton origine et ton milieu social, c'était un endroit où les gens pouvaient être cool, écouter du son fort et de la grosse basse, avec des MCs et des DJs qui venaient transmettre un message. » L'époque et le continent sont différents, mais la démarche et la volonté de rester libre et engagé s'inscrivent de fait dans la filiation avec le mouvement jamaïcain (Musso 2010).

C'est également dans ce contexte que le mouvement free party est né en Angleterre à la fin des années 1980. Des soirées gratuites ou sur donation sont organisées, souvent à l'écart des villes, pour faire face à la répression que mène le gouvernement britannique contre le milieu de la nuit festive. L'obligation de fermeture des clubs et boîtes de nuit à deux heures du matin, destinée à lutter autant contre le tapage nocturne que contre l'explosion de la consommation d'ecstasy chez les jeunes anglais, le harcèlement policier et judiciaire subit par les organisateurs et les participants de soirées, ont déplacé une partie du public de fêtards vers les périphéries et les campagnes où ils peuvent danser clandestinement devant de grandes sonos mobiles (Epstein 2001 ; Petiau 2006 ; 2011 ; Pourtau 2005 ; Kosmicki 2008).

L'apogée britannique de l'organisation de ces fêtes libres a eu lieu en 1992, lors du teknival de Castlemorton où officient de nombreux sound systems devenus célèbres comme les Bedlam ou les Spiral Tribe, et qui réunit plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Dépassé par le succès de ces nouveaux types de rassemblement et décidé à les contrôler, le gouvernement britannique va voter les lois du *Criminal Justice and Public Act* en 1994 interdisant « tout rassemblement illégal de plus de trente personnes sur fond de musique répétitive. » Mais, il est trop tard pour les autorités. Le

mouvement free party et rave est lancé et il a déjà commencé à investir le reste de l'Europe à l'initiative des groupes, comme les Spiral Tribe qui ont décidé de parcourir le vieux continent en camion avec leur système de sonorisation et d'organiser des fêtes où, et comme bon leur semble.

Inspirée par la culture *traveller* (Queudrus 2001 ; Collette 2002 ; Tessier 2003 ; Petiau 2006), héritière turbulente des mouvements beat génération et hippies (Maffesoli 1993 ; Bouyxou Delannoy 1995 ; Collette 2002), hybridation des milieux *underground* et festifs alternatifs britanniques venant de la musique électronique (*acid house* notamment), de la scène punk et de la culture reggae, la free party est donc une manifestation festive d'un genre particulier. Organisées par des tribus nomades d'activistes musicaux partisans de la fête libre qui voyagent le plus souvent en camion, les free parties promotionnent la diffusion libre de la musique et base leur fonctionnement sur le *Do it Yourself* et la débrouillardise. Le slogan « *Free Music For Free People* » résume bien un mouvement hétérogène et disparate qui n'a jamais souhaité proposer de slogan politique autre que la diffusion d'une musique radicale et avant-gardiste, post-moderne à bien des égards et sans compromis artistique. Souvent présenté comme contestataire (Kosmicki 2008), alternatif (Queudrus 2001), illégal (Tessier 2003), anticapitaliste (Petiau 2006), le mouvement free party doit avant tout être considéré comme une anomalie au sens de Baudrillard (1997, 110) : il « résulte de l'excès d'organisation, de régulation et de rationalisation



Figure 1. Flyer du premier Teknival en Europe (Beauvais 1993). Source : Renegade Corps / archives personnelles.

d'un système. » Les free parties sont donc une réponse au formatage et à la standardisation du monde de la nuit et une tentative de retour à la dimension populaire de la fête (Collette 2002 ; Pourtau 2005).

De ce point de vue, le mouvement free party s'inscrit dans la filiation directe du mouvement sound system apparu en Jamaïque et qui s'est développé par la suite au Royaume-Uni et en France. Le système de sonorisation mobile permet une grande liberté de fonctionnement qui va de pair avec une exigence artistique en matière de diffusion musicale. Si les styles de musique sont divers, ils restent toutefois le plus souvent avant-gardiste et correspondent aux exigences d'un public spécifique. La techno dans son acception large (du hardcore au dubstep, en passant par le frenchcore et la drum & bass) reste ainsi la musique emblématique de la free party (même si on y écoute régulièrement du reggae ou du rap), le reggae dancehall est la musique la plus jouée sur les sound systems libres, même si depuis la fin des années 2000, le reggae digital et le dub électro sont devenus des musiques incontournables des scènes sound system.

Les milieux free party et sound system libre sont de fait étroitement liés. Ils utilisent le même type de système de sonorisation mobile, sont adeptes du *Do it Yourself* et de l'autogestion, s'adressent à des publics qui ne souhaitent pas subir de discrimination festive et portent en eux les germes d'une critique manifeste de la société de consommation. Les activistes de ces deux mouvements sont par ailleurs interconnectés. A l'origine, les OQP, une importante tribu issue du mouvement free party, sont des graffeurs marseillais proches des milieux reggae dancehall et certains membres des Spiral Tribe sont des grands amateurs de musiques jamaïcaines. A l'inverse, beaucoup de sound systems reggae d'aujourd'hui ont fait leurs premières armes en free party. Polak, du Legal Shot sound system, raconte que les free parties : « étaient un espace où l'on pouvait jouer sans contraintes d'horaires et sans limites de décibels ! (...) On pouvait s'exprimer pleinement et jouer des choses qu'on n'avait pas forcément le temps de jouer dans des sessions beaucoup plus courtes. »

### 3. La sound system libre et la free party, incarnations de la fête libre

Une première introduction à la géographie de la nuit festive nous a permis d'identifier les mouvements sound system libre et free party comme des alternatives au formatage, à la ségrégation et à la marchandisation de la fête. Pour mieux appréhender les pratiques socio-territoriales de ces deux mouvements, nous avons

mené une double enquête. La première, qualitative et menée auprès d'une cinquantaine de propriétaires de sound system et d'organiseurs de fêtes libres grâce à des entretiens semi-directifs, a permis de rencontrer des activistes de la première heure de ces mouvements en Angleterre et en France et d'appréhender au mieux les modalités de création et de gestion de ces fêtes. Les interviewés appartenaient pour moitié à chacun des deux mouvements et étaient âgés pour la très grande majorité de plus de quarante ans. Nous avons également souhaité interroger les usagers de ces lieux libres et éphémères et nous avons réalisé pour cela une grande enquête par questionnaire, diffusée par Internet via un *googleform*, auprès de 2894 fêtards libres, en septembre 2018, par le biais de 80 questions fermées à choix simple ou à choix multiples. Cette enquête a eu pour but de balayer les diverses caractéristiques et pratiques des usagers de la nuit en free parties ou sound systems autour des notions de liberté, de festivité et d'illégalité. Nous avons à l'origine pris le parti d'établir plusieurs hypothèses de différenciation de ces usagers : entre amateurs de free parties et amateurs de sound systems, par catégorie d'âge, par lieu de vie et enfin une catégorie d'interviewés se définissant comme contestataires. Il s'est avéré, comme nous allons le voir dans les résultats, que les pratiques des usagers varient très peu en fonction des critères de différenciation que nous avons posé. Pour simplifier la lecture de nos résultats, nous ne mentionnerons donc que les critères de différenciations les plus marqués dans les différentes caractéristiques et pratiques que nous allons présenter.

**Tableau 1.** Profil de l'échantillon de fêtards libres : enquête géographique de la nuit 2018.

Distinction par amateurs de :	Effectif	Pourcentage dans l'échantillonnage
Free Parties	1663	57.4%
Sound Systems libres	1231	42.6%
Distinction par tranche d'âge :		
15-20 ans	935	32.3%
20-30 ans	1474	50.9%
30-40 ans	364	12.6%
Plus de 40 ans	121	4.2%
Distinction par lieu de vie :		
Ruraux	1300	44.9%
Périurbains	479	16.5%
Urbains	1115	38.6%
Distinction par catégorie :		
Contestataires	560	19.3%
TOTAL	2894	100%

La localisation des free parties et des sound systems est une première indication de la territorialisation de ces événements festifs libres. Ils se déroulent en très grande majorité dans les marges territoriales, les interstices et les franges urbaines encore vierge du marquage du néolibéralisme territorial, où dans des friches industrielles et des squats, héritage des crises du capitalisme. Des teknivals emblématiques de Beauvais (1992), Tarnos (1995), Millau (2000) jusqu'aux free parties ayant lieu aujourd'hui, en passant par les sound systems libres de Londres dans les années 1970, ou de Paris entre 1980 et 1990, la plupart des sondés expliquent pratiquer ces événements alternatifs dans des champs (94,7%), des forêts (89,9%), des hangars (67,5%), des friches industrielles (50,1%) et des squats (40,3%). Les usagers interrogés expliquent se sentir ainsi isolés de la société à 62,3%. A 90,0%, ils estiment que ces événements sont des fêtes libres qu'ils pratiquent ou qu'ils ont pratiqué pour un tiers de manière hebdomadaire et pour un autre tiers de manière mensuelle. On ne retrouve pas de distinction significative dans ces réponses en fonction du style d'évènement pratiqué

(free party ou sound system), de l'âge, du lieu de vie ou de l'activisme des usagers.

Lors de leur organisation dans ces lieux en marge, les événements festifs et libres donnent naissance à des territoires hors normes et hors système dominant. Ils peuvent être entendus comme une nouvelle forme d'appropriation spatiale organisée autour de pratiques festives alternatives basées sur les idées de « rupture, consommation et communion (Petiau 1999) ou de « jeu, rupture avec le quotidien et transgression, transcendance » (Fontaine, Fontana 1996).

La première de ces ruptures est la liberté d'accès à ces lieux festifs alternatifs afin que tous ceux qui souhaitent participer à la fête puissent y entrer : « au départ si j'ai adhéré à la culture sound system et m'y suis investi, c'était pour une simple raison : l'incroyable liberté qui y régnait. On pouvait qualifier ça de free party, bien avant que le mouvement techno incarne ce terme au début des années 1990, » raconte Lord Zeljko pour décrire l'arrivée du mouvement sound system à Paris. La référence n'est pas anodine et montre à quel point le positionnement libre a toujours été proche entre les free parties et

**Tableau 2.** Lieux des événements festifs libres.

Dans quels types de lieux avez-vous déjà été pour ce type d'évènement ? (Choix multiples)					
	Champs	Forêts	Hangars	Friches industrielles	Squats
Distinction amateurs de :					
Free Parties	96.3%	93.6%	70.3%	53.7%	42.6%
Sound Systems libres	92.6%	85.0%	63.8%	45.3%	37.2%
Distinction par lieu de vie :					
Ruraux	94.8%	91.6%	67.5%	49.5%	41.4%
Périurbains	94.6%	87.7%	66.0%	50.4%	40.0%
Urbains	94.4%	88.7%	68.2%	50.7%	39.1%
TOTAL	94.7%	89.9%	67.5%	50.1%	40.3%

**Tableau 3.** Fréquence de la fréquentation des événements festifs libres.

A quelle fréquence vous rendez-vous / vous rendiez-vous à ce type d'évènement :				
	Une fois par semaine	Une fois par mois	De temps en temps	Rarement
Distinction amateurs de :				
Free Parties	35.2%	37.8%	24.8%	2.2%
Sound Systems libres	24.5%	34.0%	34.8%	6.7%
Distinction par lieu de vie :				
Ruraux	34.2%	36.1%	26.5%	3.2%
Périurbains	27.1%	38.5%	29.2%	5.2%
Urbains	28.0%	35.5%	31.9%	4.6%
TOTAL	30.6%	36.2%	29.1%	4.1%

les sound systems qui se présentent avant tout comme des lieux où n'importe quel spectateur est le bienvenu sans distinction sociale, de couleur de peau, d'origine, de religion, de genre ou de manière de s'habiller. Daddy Yod, l'un des précurseurs du mouvement sound system à Paris, explique : « notre école des sound systems, c'est comme Bruce Lee nous a appris. La tradition ne voulait pas qu'il apprenne le Kung Fu à d'autres. Lui l'a enseigné à tous ceux qui le méritait. Les sound systems c'était pareil. Tu étais positif et constructif, tu pouvais entrer dans le mouvement quelles que soient ta couleur de peau ou tes origines. » Le positionnement concernant la liberté d'entrée et de sortie des lieux festifs est identique chez les organisateurs de free party : « l'idée, c'était que chaque teuffeur ou raveur motivé vienne partager quelques nuits avec nous sans aucune autre contrainte que celle de prendre du bon temps et d'écouter de la bonne musique », confie un vétéran de la scène techno.

Ces événements libres s'inscrivent de fait en contradiction avec la sélection sociale - par la couleur de peau, le prix du billet d'entrée et/ou la tenue vestimentaire -, des lieux festifs classiques : boîtes de nuit, concerts, festivals. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les « teuffeurs » et les fêtards libres pratiquent peu les lieux les plus sélectifs que sont les boîtes de nuit. À ce titre, moins de 20% des fêtards sondés les fréquentent, préférant organiser des soirées festives entre amis à 97,3% quand ils ne pratiquent pas des événements libres. Ces derniers apparaissent alors comme une incarnation d'un droit à la fête libre, à l'instar de ce que Lefebvre (1968) a pu théoriser à propos du droit à la ville.

Nous envisageons le droit à la fête libre comme une déclinaison d'un nouveau type de « droits humains »,

favorables à la liberté d'accès aux territoires nocturnes (Lucas 2017), une sorte de « droit à la nuit » et de « droit à la ville en continu » (Aghina, Gwiazdzinski 1999). Les fêtards libres inventent une nouvelle forme de « démocratie nocturne » (Gwiazdzinski 2014) : plus libre, plus tournée vers un fonctionnement social horizontal où l'autogestion est pratiquée couramment et où elle donne satisfaction. 89,4% des sondés expliquent pratiquer ou avoir pratiqué l'autogestion lors de ces événements festifs. Ils sont 90,4% à juger ces pratiques de manière positive (62,5% les trouvent satisfaisantes et 27,9% les considèrent très satisfaisantes). Quand on cherche à connaître plus précisément le ressenti vis-à-vis de ces pratiques, ils sont 94,6% à juger l'autogestion satisfaisante ou très satisfaisante en matière de qualité musicale, 75,1% au niveau de la sécurité, 76,8% en matière d'approvisionnement en nourriture et en eau, 86,1% en matière d'approvisionnement en drogues et 52,1% en matière de propreté. Il n'y a pas de différence notable pour ces derniers indicateurs en fonction du style de lieu pratiqué (free party ou sound system), de l'âge, du lieu de vie, ou de l'activisme des usagers.

Cette inclinaison forte à l'autogestion apparaît consubstantielle des événements festifs libres. Tonton David, vétéran de la scène sound system parisienne raconte : « Quand on a commencé à faire des sound systems, on était une organisation où chacun avait sa place. Il fallait avoir un camion pour transporter la sono, des bras pour la porter. Comme nous étions auto-organisés, tout le monde devait mettre la main à la patte. Moi j'ai commencé à la caisse » (Grondeau 2018). On observe le même type de fonctionnement dans les tribus techno de la première heure. Ainsi, dès leurs débuts, le cuisinier,

**Tableau 4.** Autogestion et événements festifs libres.

Y faites-vous / y avez-vous fait l'expérience de l'autogestion ?				
	Oui	Non		
Distinction amateurs de :				
Free Parties	94.1%	5.9%		
Sound Systems libres	83.1%	16.9%		
TOTAL	89.4%	10.6%		
Pensez-vous que l'autogestion en matière de (...) est :				
	Insuffisante	Peu satisfaisante	Satisfaisante	Très satisfaisante
Qualité musicale	0.9%	4.4%	56.5%	38.1%
Approvisionnement en drogue	2.9%	11.0%	57.9%	28.2%
Sécurité	3.6%	21.3%	64.2%	10.9%
Nourriture et eau	2.8%	20.4%	59.2%	17.6%
Propreté	13.0%	34.9%	39.1%	13.0%



le graphiste, les mécanos et les porteurs de caissons ont été considérés comme membres actifs des Spiral Tribe, autant que les DJs du *crew*. La tribu apparaît comme un tout qui souhaite montrer par l'exemple que de nouveaux modes de fonctionnement sont possibles.

Les événements festifs libres deviennent ainsi des lieux d'expérimentations de pratiques issues des milieux *underground* comme le *Do It Yourself* que l'on retrouve jusque dans la construction des systèmes sonores mobiles. Ninja, du sound system japonais Mighty Crown, explique : « un sound qui construit ses propres enceintes est vraiment un sound complet. Ses membres savent ce que c'est que de construire des enceintes, porter des boxes, les décharger du camion, installer la sono... Ceux qui font ça sont des vrais sound-men. » Mikey Dread, leader du Channel One sound system confirme : « construire une sono, ça se fait avec les mains. Des fois tu te fais mal aux doigts parce que tu utilises un marteau. Tu dois aussi utiliser un tournevis, visser, dévisser... (...) Nous, on a construit notre sono petit à petit, et après on a pu s'appeler un sound system parce qu'on a pris notre temps pour le construire et obtenir le son qu'on voulait. »

Cette pratique régulière, assumée et revendiquée de l'autogestion et du *Do It Yourself* pose les usagers de free party et du sound system libre, comme des activistes festifs mais également politiques. L'engagement et le positionnement politiques des fêtards libres apparaît clairement pour une partie de l'ancienne école comme de la nouvelle école. Pour un tiers des sondés, les événements festifs libres sont des rassemblements contestataires. C'est beaucoup plus, par exemple, que ceux qui considèrent ces lieux comme des supermarchés de la drogue (10,2%), ce qui va à l'encontre des idées reçues et véhiculées par de nombreux médias.

Le rejet du contrôle social apparaît également comme une des motivations principales de la pratique de ces événements alternatifs (43,8%). Les fêtards libres sondés sont près d'un sur deux (48,8%) à estimer que les free parties et les sound systems libres sont un moyen de

se mettre à l'écart par rapport aux normes et aux valeurs dominantes de la société, et 39,9% à voir ces événements comme un moyen de lutter contre la standardisation du monde de la nuit.

Bredda Neil du sound system néerlandais King Shiloh précise : « L'Angleterre est un pays froid et il y a beaucoup de misère. Les gens ont leur propre manière d'exprimer leur détresse. Certaines choses les oppressent, alors ils font du sound system. (...) ils vont dire : « On veut du travail, on veut des meilleurs salaires » .

On retrouve ces opinions dans le positionnement politique de l'ensemble des sondés qui partagent des valeurs anticapitalistes (66,2%), contre les partis politiques (54,6%), contre la publicité (41,2%), contre les frontières (40,7%), et contre l'agriculture intensive (40,6%). Il serait néanmoins abusif de résumer ces activistes musicaux à une contestation et des pratiques uniquement antisystème. Une majorité de fêtards libres votent par exemple (56,6%), même si en majorité ils votent blanc (48,6%). Quand ils ne votent pas, en revanche, c'est parce qu'à 57,9%, aucun parti ne représente leurs idées.

On note ainsi chez les fêtards libres sondés (et donc appartenant à une génération plus jeune que celle décrite et analysée dans les références suivantes) une tendance à la communautarisation fondée sur des aspirations politiques utopiques (Maffesoli 1993), basées sur un fonctionnement horizontal (Epstein 2001) où chacun est acteur de l'événement (Collette, 2002), produisant des normes alternatives (Petiau 2006 ; Kosmicki 2008 ; Dupouy 2005). Un de ces usages alternatifs est la pratique importante du troc dans ces événements, que cela soit pour s'alimenter (73,3%), boire de l'alcool (75,6%), ou se procurer du cannabis (70,5%). On note à ce sujet que le segment de questionnés contestataires est particulièrement actif dans la pratique du troc.

L'ensemble de ces pratiques festives alternatives produisent de nouvelles normes *alter* système éphémères et mobiles qui se déplacent au fil des opportunités tempo-

**Tableau 5.** Définition des événements festifs libres.

Comment définiriez-vous une free party ou un sound system libre ? (Choix multiples)						
	Une fête libre	Un lieu festif	Un rassemblement contestataire	Une fête illégale	Un supermarché de la drogue	Un lieu dangereux
Distinction amateurs de :						
Free Parties	92.1%	69.7%	29.1%	21.4%	10.1%	2.0%
Sound Systems libres	87.2%	72.8%	25.7%	16.2%	10.3%	2.1%
TOTAL	90.0%	71.0%	27.6%	19.2%	10.2%	2.0%

**Tableau 6.** Motivation des participants à des événements festifs libres.

Quelles sont vos motivations pour aller en free parties et en sound system libre : (Choix multiples)	
TOTAL	
Faire la fête	90.5%
Le style de musique	87.5%
L'ambiance	87.5%
Un désir d'évasion	76.4%
L'autogestion	68.1%
La liberté d'aller et venir sans contrôle	62.1%
La liberté de s'habiller comme on le souhaite	58.5%
Le rejet du contrôle social	43.8%
La gratuité de l'entrée	27.1%
La consommation de drogue	25.5%

**Tableau 7.** Votes des participants à des événements festifs libres.

Votez-vous ?		
	Oui	Non
TOTAL	56.6%	43.4%
Si oui, de quel type de vote vous sentez-vous le plus proche :		
TOTAL		
Blanc	48.6%	
Extrême gauche (LO, NPA, Insoumis)	31.3%	
Gauche de gouvernement (PS)	9.5%	
Extrême droite (FN, RN, identitaires)	3.0%	
Droite de gouvernement (LR)	2.6%	
Centre (LREM, MODEM, UDI)	2.5%	
Ne sait pas	2.6%	
Si non, pourquoi ?		
TOTAL		
Aucun parti ne représente mes idées	57.9%	
Le vote est inutile	25.1%	
Ne sait pas	11.4%	

relles et territoriales. Elles s'opposent frontalement aux pratiques classiques visant à la ségrégation, à la marchandisation et à la standardisation de la fête, tout en aboutissant à une situation paradoxale : d'une part, et ce malgré leur aspiration à une liberté totale, on assiste à une communautarisation des adeptes des free parties et des sound systems libres, alors que d'autre part, un mouvement de diffusion de la culture sound system lui donne une certaine forme d'universalisation ou à défaut, de pratique globalisée.

La lutte contre la ségrégation, la marchandisation et la standardisation de la fête amènent les partisans d'une

**Tableau 8.** Troc et événements festifs libres.

Lors de ces événements, y pratiquez-vous / pratiquez-vous le troc ?		
	Oui	Non
Distinction amateurs de :		
Free Parties	63.5%	36.5%
Sound Systems libres	56.6%	43.4%
Distinction par catégorie :		
Contestataires	73.2%	26.8%
TOTAL	60.5%	39.5%
Si oui, pour quel type de produits : (Choix multiples)		
TOTAL		
Alcool	75.6%	
Nourriture	73.3%	
Cannabis	70.5%	
Drogues dures	39.6%	
Disque / Mixtape	21.5%	
Essence	16.4%	

autre manière de vivre la nuit à se regrouper, en fonction de leurs affinités et de leurs pratiques. L'organisation et le déroulement des événements alternatifs fonctionnent en effet essentiellement sous forme de réseaux d'initiés. 84,8% des sondés sont mis au courant des lieux tenus secrets des soirées (pour éviter la répression) par leurs réseaux. Ils sont d'ailleurs 68,8% à estimer appartenir à un réseau d'initiés qu'ils fréquentent à 88,0% en dehors de ces événements festifs libres. L'intégration à ce réseau se fait à 82,9% par des amis proches et ils sont 70,7% à y avoir fait entrer des personnes. On constate ainsi une réelle dynamique de cooptation des fêtards libres, même si le sentiment d'appartenance à un réseau d'initié se retrouve plus en free party (74,1%) qu'en sound system libre (61,8%), et chez les plus jeunes que chez les plus de trente ans (écart de 10% entre les moins 15-30 ans et les plus de trente).

Ce fonctionnement en réseau aboutit à une contradiction vis-à-vis de la liberté et de l'ouverture totale invoquées dans ces manifestations. Il génère une certaine forme d'« élitisation », ne serait-ce que par le secret qui entoure les lieux de déroulement de ces fêtes, dont on obtenait à l'origine les informations par *infoline*, et au dernier moment, donnée de gré à gré, ou par le bouche à oreille. Aujourd'hui, le mode de fonctionnement perdure. Il suffit pour s'en convaincre de voir l'autorégulation des communautés virtuelles de « teuffeurs » qui ont comme mot d'ordre unanime de ne pas communiquer ni diffuser publiquement l'adresse des teufs. Cela afin d'éviter toute mauvaise surprise policière. On note d'ail-

**Tableau 9.** Réseaux et évènements festifs libres.

	Avez-vous le sentiment d'appartenir à un réseau d'initiés (personnes fréquentant ce milieu) ?		Fréquentez-vous-en dehors de ces évènements des membres de ce réseaux d'initiés ?		Avez-vous fait rentrer des amis dans ce réseau ?	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Distinction amateurs de :						
Free Parties	74.1%	25.9%	90.3%	9.7%	75.4%	24.6%
Sound Systems libres	61.8%	38.2%	85.0%	15.0%	64.5%	35.5%
Distinction par catégorie d'âge :						
15-20 ans	71.4%	28.6%	92.1%	7.9%	75.1%	24.9%
20-30 ans	70.0%	30.0%	87.7%	12.3%	69.9%	30.1%
30-40 ans	60.2%	39.8%	83.8%	16.2%	64.3%	35.7%
Plus de 40 ans	60.8%	39.2%	72.5%	27.5%	67.5%	32.5%
TOTAL	68.8%	31.2%	88.0%	12.0%	70.7%	29.3%

**Tableau 10.** Types de public des évènements festifs libres.

Pensez-vous que les Free Parties et Sound Systems acceptent tous les types de public ?	Oui	Non
	Distinction amateurs de :	
Free Parties	78.9%	21.1%
Sound Systems libres	82.0%	18.0%
TOTAL	80.2%	19.8%

leurs, en matière de paradoxe, que si 38,4% des sondés estiment que ce n'est pas une bonne chose que tous les publics aient accès aux free parties et aux sound systems libres – Les voyous (à 51,8%), les policiers (à 41,3%), les mineurs (à 33,2%) sont les publics jugés les plus indésirables par les sondés –, ils sont plus de 80% à penser que ces évènements festifs libres acceptent tous les publics.

En contrepoint de ce fonctionnement en réseaux d'initiés, les mouvements sound system et free party se sont diffusés dans le monde entier, leur conférant ainsi une certaine forme d'universalité. Le sound system à la jamaïcaine s'est par exemple développé au fil des vagues d'immigration dans un premier temps aux USA et en Angleterre, puis dans un second temps, dans le monde entier (Muti 2015). A la fin des années 1990, un sound system étranger, japonais en l'occurrence, a même remporté le championnat du monde des sound systems (Mighty Crown), chose inimaginable dans les années 1980 quand la compétition a été lancée. A la même période des membres des sounds systems techno des OQP, de Total Resistance et de Facom Unit donnaient naissance au collectif Sound Conspiracy et portaient

d'Italie pour rejoindre l'Inde en passant par la Bosnie, la Turquie et le Pakistan (un road trip qu'ils ont intitulé *Mission to India*) pour y diffuser la culture free party et sound system. Cet activisme musical perdure à travers des expériences comme celle portée par King Shiloh qui a entamé la construction d'un énorme système de sonorisation mobile sur le continent africain. Bredda Neil explique : « aujourd'hui on a construit une deuxième sono pour en avoir une ici en Europe et une en Ethiopie. (...) on veut apprendre aux jeunes de là-bas comment faire du sound system. »

#### 4. Des territoires festifs libres, mais illégaux

La diffusion, un peu partout dans le monde, de la culture sound system et free party, qui pour beaucoup de ses membres s'apparente donc à un mode de vie avec ses pratiques caractéristiques (autogestion, troc...), va de pair avec la propagation de son positionnement transgressif en rupture avec le système dominant de la marchandisation et de la standardisation de la fête. Elle s'accompagne également d'une répression policière et judiciaire importante. Nous avons évoqué plus haut certaines lois anti fête libre appliquées en Jamaïque et au Royaume-Uni. En France, l'organisation de fêtes libres (free party et sound system confondus) est réprimée au titre de la « loi du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne et ses textes d'application réglementant les rave-parties ». Contrairement à ce que son nom indique, « elle s'applique à tout rassemblement musical donnant lieu à diffusion de musique amplifiée, organisé par des personnes privées dans des espaces non aménagés à cette fin dont l'effectif peut atteindre plus

**Tableau 11.** Publics non-désirés dans les événements festifs libres.

Quels sont les publics qui vous dérangent ? (Choix multiples)								
	Dealers	Voyous	Technopoufs	Public mineur	Policiers	Drogués	Voisins	Non-initiés
Distinction amateurs de :								
Free Parties	18.4%	54.3%	22.6%	32.6%	41.4%	6.7%	2.6%	8.4%
Sound Systems	18.3%	48.5%	20.3%	34.2%	41.1%	7.9%	3.7%	6.9%
TOTAL	18.3%	51.8%	21.7%	33.2%	41.3%	7.2%	3.1%	7.7%

de 250 personnes, qui fait l'objet d'une annonce par voie de presse, d'affichage ou par tous moyens de communication et dépourvu de but lucratif. »<sup>2</sup>

Malgré un arsenal judiciaire conséquent et sensé être dissuasif, les territoires festifs que sont les sound systems libres et les free parties s'affirment depuis leur émergence en tant que zones autonomes temporaires, en érigeant un mur invisible vis-à-vis de leur environnement, une frontière au-delà de laquelle les règles de la société ne sont plus les mêmes. Sur les près de trois mille usagers que nous avons sondés, 48,8% jugent que ces lieux leur permettent de se mettre à l'écart des normes et des valeurs dominantes de la société. 43,8% appréhendent leur participation à ces événements comme un rejet du contrôle social dominant. 39,9% les voient comme un moyen de lutter contre la standardisation de la nuit. (cf tableau page 11 : motivations pour aller en free parties et en sound system libre). Les résultats sont quasiment identiques pour les amateurs de sound system et de free party. Une partie non négligeable des fêtards libres estiment donc que leur manière de faire la fête est un acte de défiance vis-à-vis du système dominant. Mais au-delà du rejet intellectuel structuré et *alter* système d'une partie des sondés, il est important de remarquer pour l'ensemble des fêtards libres, la matérialisation de pratiques, parfois spatiales, illégales et réprimées par le système judiciaire des différents pays où les mouvements se sont développés.

La première d'entre elles est la réquisition ponctuelle de propriétés privées, ou de lieux publics, à des fins d'organisation de fêtes libres. Le respect de la propriété privée est un des fondements du libéralisme économique, mais également l'objet de l'article 17 de la déclaration des droits de l'homme de 1789 définissant la propriété comme un droit inviolable et sacré. La remise en cause de ce droit, même de manière éphémère, n'est pas un acte anodin et il est durement puni par la loi. L'entrée par effraction avec dégradation du bien d'autrui (articles 132-



**Figure 2.** Teknival Tarnos 1995 : réquisition festive de la base militaire de Tarnos. Source : Renegade Corps / archives personnelles.

73, 322-1 al1, 322-3 5° du Code pénal) et la dégradation du bien d'autrui peuvent ainsi être punies par des peines allant jusqu'à deux ans de prison et 75 000€ d'amende.

Dans notre enquête, 93,7% des sondés avouent être conscients de l'illégalité de la situation. Ils peuvent donc de ce point de vue être tenu totalement responsable de leur présence sur ces lieux. Ils sont également 46,6% à trouver cette situation justifiée (contre seulement 21,9% à la trouver non justifiée, le reste ne se prononçant pas). « Comment faire autrement ? Nous n'avons pas d'endroits pour nous exprimer donc pas d'autres solutions que de trouver des lieux adéquats... et chez nous, il n'y a pas de grands propriétaires fonciers... » explique un activiste techno de la première heure. Même position dans le milieu sound system libre avec Typical Fédé, un activiste reconnu des milieux sound system, qui explique n'avoir pas eu d'autre choix au début des années 1990 que d'ouvrir au pied-de-biche le squat Jacques Bonsergent au 5 rue de Nancy (75010) afin d'y créer, de manière temporaire, un lieu de vie musical, politique et festif qu'il n'avait droit de citer nulle part ailleurs à Paris.

L'entrée par effraction avec dégradation du bien d'autrui n'est pas la seule des pratiques illégales recon-

<sup>2</sup> Selon l'association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité : <http://www.amf.asso.fr/m/document/document.php?id=7638>

**Tableau 12.** Appropriation illégale des lieux et événements festifs libres.

	Avez-vous conscience que le lieu où se déroule l'événement est une propriété privée réquisitionnée de manière illégale par les organisateurs ?		Jugez-vous cette appropriation illégale comme :		
	Oui	Non	Justifiée	Non justifiée	Ne sait pas
Distinction amateurs de :					
Free Parties	94.6%	5.4%	48.7%	21.2%	30.1%
Sound Systems libres	92.5%	7.5%	43.9%	22.8%	33.3%
Distinction par catégorie :					
Contestataires	94.0%	6.0%	55.9%	18.2%	25.9%
TOTAL	93.7%	6.3%	46.6%	21.9%	31.5%

nues par les sondés. 28,6% d'entre eux reconnaissent en effet pratiquer des activités dissidentes. Parmi eux, ils sont 25,9% à faire du trafic de drogues, 13,8% à participer à des violences politiques types *black block* et 10,8% à être des hackers.

En matière de trafic de drogues, le résultat n'est pas une surprise tant il est assimilé, dans la presse notamment, à ces mouvements, en particulier free party. Il faut toutefois le nuancer. D'abord, on constate une nette différence entre le mouvement sound system libre (où 10,1% des sondés reconnaissent faire du trafic de drogue, qui dans la plupart des cas reste confiné au deal de cannabis et d'herbe), et le mouvement free party où 26,5% des sondés expliquent avoir pratiqué ou de pratiquer le deal (les drogues dures étant les plus répandues). Une des limites à la question, et donc à l'interprétation des résultats, réside dans le fait que n'ayant pas plus d'éléments permettant de mesurer l'intensité du trafic de drogues effectué et sa durée dans le temps, il est important de ne pas faire d'extrapolation trop rapide.

Au-delà de ces nuances concernant les trafics, la présence de psychotropes dans les lieux festifs libres est avérée. « Dire qu'il n'y a pas de drogues en teuf serait mentir, mais bon il me semble que les concerts de rock des années 60 étaient plein de LSD et d'héroïne... C'est un business qui permet de s'en sortir tout en restant kiffer dans le milieu qu'on veut, rien de plus, » confie un dealer régulier de free party. La banalisation de la consommation de drogues dans tous les segments de la société et dans l'histoire de la musique et de la fête est un argument récurrent chez les fêtards libres sondés et interviewés. « Un sound system sans weed, ça doit être possible, mais bizarre quand même. Je réponds à une demande, et ça me permet de passer de bonnes soirées en me faisant un billet, ou au moins de ne pas dépenser toutes mes thunes dans la fume... » explique un usager régulier de sound system revendeur d'herbe occasion-

nel. Dans tous les cas, les fêtards libres sont largement favorables à la légalisation des drogues douces (à 75,7% contre seulement 12,3% favorables à la légalisation des drogues dures), une cause pour laquelle on retrouve souvent des slogans en free party et en sound systems (Fig. 3). Malgré ces positionnements, la consommation de drogues dans ces lieux festifs n'est pas une fatalité comme le confirme différents acteurs du mouvement et fêtards libres qui expliquent s'en tenir à la consommation d'alcool : « Il me faut juste une bouteille de rhum et de la grosse basse mixée pour taper du pied pendant 48h non-stop », « Pas besoin de me doper pour passer un bon moment, les potes et le son suffisent ! », « il faut arrêter avec les amalgames, il n'y a pas que des punks à chiens et des slags dans les free... »

Un autre exemple de l'illégalité vécue par les amateurs de sound systems et de free parties a été celui de la multiplication des événements libres en marge de manifestations festives officielles. L'organisation des Fuck Borealis dans les environs de l'événement techno français légal phare des années 1990, la Boréal, est une bonne illustration du rejet de l'institutionnalisation de la fête (Petiau 2006). Ce rejet ne concerne d'ailleurs pas uniquement la musique comme l'atteste le camping off du festival de théâtre de rue d'Aurillac qui pendant longtemps a été un teknival qui ne disait pas son nom, et une adresse que se passaient les amateurs de free party. Les expériences de touristes non-avertis souhaitant bénéficier de la gratuité d'un camping pendant les festivités du milieu du mois d'août et se retrouvant dans l'impossibilité de dormir en raison de la puissance sonore des sound systems est un bon exemple. « Il fallait voir la tête d'un couple de retraités pensant venir dormir à la belle étoile dans un camping un peu bohème quand ils se retrouvaient en plein Mad Max bercés par du hardcore, » confie un habitué du camping, et de rajouter « la plupart des théâtres qui essayaient de parlermen-

**Tableau 13.** Dissidence et événements festifs libres.

	Avez-vous / aviez-vous d'autres pratiques sociales dissidentes en dehors de vos participations aux free parties et Sound Systems ?		Si oui, lesquelles ? (Choix multiples)		
	Oui	Non	Hacking	Trafic de drogues	Luttes sociales type Black Bloc
Distinction amateurs de :					
Free Parties	28.9%	71.1%	11.7%	26.5%	14.6%
Sound Systems libres	28.2%	71.8%	25.9%	10.1%	14.1%
Distinction par catégorie :					
Contestataires	42.0%	58.0%	11.5%	22.6%	22.1%
TOTAL	28.6%	71.4%	10.8%	25.9%	13.8%



**Figure 3.** TOUTENKAISSONS 72h du 14 au 17 avril 2017 collectif des insoumis : Illustration de l'engagement procannabis en free party. Source : UndergroundResistance / archives personnelles.

ter pour que la musique des sonos baisse à l'aube afin qu'ils puissent dormir un peu étaient renvoyés très vite en dehors de la zone de convergence de nos sonos. Personne n'avait rien à nous dire, ni eux, ni la police, ni les politiques. Nous étions chez nous, pour quelques nuits. » On retrouve ce même sentiment chez les propriétaires de sonos mobiles qui se posent en marge de festivals comme le Reggae Sun Ska : « On est là pour l'after show, et pour ambiancer le camping sauvage toute la journée, où est le problème ? Que pépé et mémé peuvent pas se reposer ? qu'on fasse cela gratos sans demander l'autorisation ? Où que personne ne puisse contrôler la musique qu'on passe et la puissance de nos sonos ? » A chaque fois, dans la tête des fêtards libres, l'argument de la liberté prend le dessus sur tous les autres arguments, qu'ils soient mercantiles, sécuritaires ou liés à la pollution sonore.

L'ensemble de ces remises en cause assumées des normes structurantes de la société capitaliste n'est pas sans réaction du système dominant : contrôle de police, amende, réquisition, saisie, condamnation à de la prison avec sursis ou ferme. L'illustration de ces rapports conflictuels avec le système se retrouve dans le sentiment de rejet éprouvé vis-à-vis des services de police. Pour 45,2% de nos sondés la police ne sert à rien, pour 52,7% elle provoque les fêtards et pour seulement 3,9% elle rassure. Les policiers sont logiquement le deuxième type de public jugé indésirable dans ces manifestations libres (à 41,3%) juste derrière... les voyous. De là à dire que les fêtards libres sont pour l'utilisation de la violence contre la police, il y a un pas qu'on ne peut pas franchir. La plupart du temps, les violences contre la police lors de sound systems libres et de free parties, sont dues à des réactions face aux provocations ou à la volonté policière de saisir les systèmes sonores mobiles. La plupart du temps, les amateurs de ces événements festifs libres sont pour des résolutions autogérées et pacifiques de conflits, quels qu'ils soient.

Même dans des situations délicates d'agression ou de violence constatées, les fêtards libres vont en effet préférer l'autorégulation à l'intervention de la police. En cas d'agressions physiques ou verbales et de vols, un sondé sur deux affirme être intervenu, et trois sur quatre expliquent qu'un ou plusieurs participants à l'événement ont tenté de régler le problème.

On le voit, au travers des expériences relatées lors de nos entretiens, comme dans les réponses à nos questionnaires, la transgression fait partie intégrante de l'expérience free party ou sound system libre. Il est intéressant de noter que la position de la vieille école (plus de quarante ans) exposée par Queudrus (2001), et dans les résultats de nos entretiens semi-directifs, est rejointe par celles des nouvelles générations que nous avons inter-





**Figure 4.** Free Party EasyTek 1/04/2017 : Les teuffeurs escortent les sound systems pour éviter la saisie par la police. Source : UndergroundResistance / archives personnelles.

rogées. Dans les deux cas, l'affirmation d'une résistance festive au système en place est fondatrice de la dimension alternative et *underground* du mouvement (Collette 2002). Le slogan « le message est dans la musique » rappelle d'ailleurs toute l'ambiguïté d'un positionnement qui se veut en grande majorité apolitique mais se traduit par des pratiques sociales alternatives et par des signes distinctifs extérieurs, portés par certains activistes, mal

perçus par le système dominant : crâne rasé ou port de dreadlocks, tatouages et piercings, tenues vestimentaires tribales ou uniformes ou chaussures militaires détournées.

A ce stade de la réflexion, il faut néanmoins relativiser la dissidence ou l'insoumission réelle de la communauté des fêtards libres. La proportion de ces dissidents (un petit tiers des sondés) ne permet absolument pas de généraliser ces pratiques à l'ensemble des usagers de ces événements libres. Leur très grande majorité (77,1%) envisagent en effet ces événements libres et festifs comme un moyen de vivre des aventures et de se fabriquer des souvenirs. Ils n'ont aucune autre pratique illégale que celle de se retrouver en free party ou en sound system libre. L'illégalité vécue reste pour eux un passage de vie, une « belle époque », comme le confirme le statut social de la plupart des activistes des premières heures que nous avons interviewés, plutôt intégrés au système politique et économique actuel : ils ont des métiers, ils ont construit des familles et pour certains sont même devenus propriétaires de biens immobiliers.

## 5. Conclusion

La progressive marchandisation de la nuit et de ses espaces s'est accompagnée de l'émergence de lieux festifs libres et alternatifs en rupture avec le système de normalisation dominant. Les mouvements free party et sound system libre sont des réponses à une certaine forme de ségrégation socioculturelle et à la confiscation des espaces de la nuit et de la fête au profit de ceux qui ont les moyens, les connaissances, ou la manière de s'habiller adéquats pour y accéder. Ils s'incarnent dans des territoires éphémères où les règles de fonctionnement alter système dominant (auto-gestion, troc, *Do It Yourself* ...) pour organiser et vivre la fête de manière la plus libre possible.

La répression policière et judiciaire conduit néanmoins ces mouvements à s'organiser afin d'être les plus

**Tableau 14.** Opinion sur la police présente lors des événements festifs libres.

Quelle opinion avez-vous de la police sur les lieux des événements ? (Choix multiples)					
	Elle rassure	Elle sécurise	Elle ne sert à rien	Elle provoque	ACAB
Distinction amateurs de :					
Free Parties	3.5%	27.1%	47.0%	53.3%	35.7%
Sound Systems libres	4.3%	29.4%	42.7%	51.8%	26.6%
Distinction par catégorie :					
Contestataires	2.9%	23.6%	47.9%	61.6%	42.0%
TOTAL	3.9%	28.1%	45.2%	52.7%	31.8%

discrets possible. La prohibition de ces rassemblements génère un fonctionnement en réseaux d'initiés qui aboutit *de facto* à une forme de cooptation des fêtards libres. Dans le même temps, leur diffusion dans les marges du monde entier conduit à une certaine universalisation de ces mouvements.

En territorialisant de manière éphémère et mobile des normes transgressives et un rejet du contrôle social, les mouvements free party et sound system rendent de plus en plus complexe la répression des manières alternatives de faire la fête. En plus d'occuper de manière subversive une marge temporelle (la nuit, qu'ils « étendent » parfois sur plusieurs jours), les fêtards libres s'emparent de marges territoriales pour se réaliser dans une autre pratique de la nuit. Ils instituent ainsi une proposition politique (au sens grec du terme) spatio-temporelle en rupture avec les normes dominantes. Faire la fête devient un acte politique, comme consommer peut le devenir, dans la mesure où il exprime, même ponctuellement, une remise en cause des pratiques habituelles du vivre en société. Cette volonté de faire la fête autrement n'est cependant pas, dans l'esprit de la majorité des usagers de ces lieux, un acte de revendication ou de proposition politique à généraliser. Il est plutôt un acte d'affirmation d'une liberté individuelle, en dehors de tout contrôle social sur un espace bien défini. L'organisation de ces fêtes libres reconstruit alors des lieux sur eux-mêmes, leur donnant un tout autre rôle social que celui qu'ils ont habituellement. La marge industrielle devient, pour quelques nuits, une centralité festive et libre.

Les amateurs de free party et de sound system expriment ainsi par leurs pratiques, depuis des décennies, une autre manière de vivre la nuit et la fête, en actant la possibilité et la réalisation d'un droit à la fête libre, d'un droit à la nuit festive alternative à l'instar de l'existence d'un droit à la ville opposé au néolibéralisme politique et urbain.

### Références bibliographiques

- Aguilera, T., Bouillon, F. (2013). Le squat, un droit à la ville en actes. *Mouvements*, 74, 132-142.
- Aghina, B., Gwiazdzinski, L. (1999). Les territoires de l'ombre. Penser la ville, penser la nuit. *Aménagement et nature*, 133, 105-108.
- Angelcos, N., Doran, M-C. (2014). L'« expérience participative » des pobladores au Chili : entre résistance aux modes de gestion de la pauvreté et nouvelles formes de politisation. *Lien social et politiques*, 71, 159-178.
- Ballas, D. (2013). What makes a happy city. *Cities*, 2 supplement 1 (09), 39-50.
- Barthon, C., Garat, I., Gravari-Barbas, M., Veschambre, V. (2007). L'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs : des villes, des festivals, des pouvoirs. *Géocarrefour*, 82 (3), 111-121.
- Barbe, F. (2016). La « zone à défendre » de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique. *Norois*, 1 (238-239), 109-130.
- Barbier, C. (2018). Les impasses de la « ville néolibérale » : entre « rééquilibrage territorial » et « rayonnement international », les paradoxes de deux grands projets de renouvellement urbain dans les agglomérations de Lille et de Hambourg. *Métropoles*, Hors-série 2018. <http://journals.openedition.org/metropoles/5821>
- Baudrillard, J. (1997). *Écran total*. Paris, Galilée.
- Béal, V., Rousseau, M. (2014). Alterpolitiques! *Métropoles*, 15. <https://metropoles.revues.org/4948>
- Bernié-Boissard, C. (2008). *Des mots qui font la ville*. Paris, La dispute.
- Bey, H. (1991). *TAZ : Zone autonome temporaire*. Paris, Editions l'éclat.
- Boltanski, L., Chiapello, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard.
- Bonnemaison, S. (1990). City policies and cyclical events. *Design Quarterly*, 147, 24-32.
- Bouyxou, J.-P., Delannoy, P. (1995). *L'aventure hippie*. Paris, Le Lézard.
- Bové J., Dufour F. (2000). *Le monde n'est pas une marchandise. Des paysans contre la malbouffe*. La Découverte.
- Bradley, L. (2005). *Bass Culture*. Paris, Editions Allia.
- Brenner, N., Theodore, N. (2002). Cities and the geographies of 'actually existing neoliberalism'. *Antipode*, 34 (3), 349-379.
- Burgel, G. (1993). *La ville aujourd'hui*. Paris, Hachette Pluriel.
- Burgel, G., Grondeau, A. (2015). *Géographie urbaine*. Paris, éditions Hachette supérieur.
- Campbell, H. (1985). *Rasta and resistance: from Marcus Garvey to Walter Rodney*. London, Hansib Publishing.
- Carayol, S., Callan, K. (2017). *Sound System*, Arte Films, 10\*5 mn.
- Carroué, L. (2002). *Géographie de la mondialisation*. Paris, Armand Colin.



- Castells, M. (1989). *The Informational city: information technology, economic restructuring and the urban regional process*. Oxford and Cambridge, Blackwell Publishers.
- Castells, M. (1977). Les conditions d'émergence des mouvements sociaux urbains. *International Journal of Urban and Regional Research*, 1, 47-75.
- Cauquelin, A. (1977). *La ville la nuit*. Paris, PUF.
- Chaudoir, P. (2007). La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif. *Géocarrefour*, 82 (3). DOI : 10.7202/1052702ar
- Clarke, S. (1981). *Les racines du reggae : évolution des musiques populaires jamaïcaines*. Paris, Éditions caribéennes.
- Collette, T. (2002). Une identité collective : les free parties. *Revue du MAUSS*, 19 (1), 349-356. DOI: 10.3917/rdm.019.0349.
- Costes, L. (2010). Le droit à la ville de Henri Lefebvre : quel héritage politique et scientifique ? *Espaces et sociétés*, 140, 177-191.
- Costes, L. (2014). Néolibéralisation et évolution du 'droit à la ville'. *Justice spatiale, Spatial justice*, 6.
- Crozat, D., Fournier L.-S., Bernié-Boissard, C., Chastagner, C. (2009). *La fête au présent : Mutations des fêtes au sein des loisirs*. Editions l'Harmattan.
- Debord, G. (1967). *La société du spectacle*. Paris, éditions Buchet/Chastel.
- Di Méo, G. (2005). Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques. *Annales de Géographie*, 643 (3), 227-243. DOI:10.3917/ag.643.0227.
- Dupouy, S. (2005). Rôle de la symbolique contestataire dans l'agrégation d'une culture jeune. Le cas des free-parties. *Sociétés*, 90 (4), 9-24. DOI: 10.3917/soc.090.0009.
- Epstein, R. (2001). Les raves ou la mise à l'épreuve underground de la centralité parisienne. *Mouvements*, 13 (1), 73-80. DOI: 10.3917/mouv.013.0073.
- Fontaine, A., Fontana, C. (1996). *Raver*. Paris, Économica.
- Goyau, P. (2015). *Objectif Sound, From Jamaica to the UK*. Paris, Afromundi.
- Grataloup, C. (2007). *Géohistoire de la mondialisation*. Paris, Armand Collin.
- Gravari-Barbas, M. (2000). *La ville festive. Espaces, expressions, acteurs*. HDR, Université d'Angers, 3 volumes.
- Gravari-Barbas, M. (2009). La « ville festive » ou construire la ville contemporaine par l'événement / The "Festival City «: urban events and contemporary city building. *Bulletin de l'Association de géographes français*, 86, 279-290.
- Grondeau, A., Boulpicante, M. (2017), Territoire « alternatif » et ville compétitive : entre luttes urbaines, institutionnalisation et instrumentalisation. Le cas de la *free town* de Christiania. *EchoGéo*, 42 (2), 2017. DOI : 10.4000/echogeo.15170
- Grondeau, A., Pondaven, F. (2018). Le *street art*, outil de valorisation territoriale et touristique : l'exemple de la Galeria de Arte Urbana de Lisbonne. *EchoGéo*, 44. DOI : 10.4000/echogeo.15324
- Grondeau, A. (dir.). (2018). *Reggae Ambassadors, 100% Reggae français*. Aix-en-Provence, La lune sur le toit.
- Grondeau, A. (dir.). (2016). *Reggae Ambassadors, La légende du reggae*. Aix-en-Provence, La lune sur le toit.
- Grondeau, A., Marsouin J., (à paraître), *Culture Sound System*, Les dossiers Reggae.fr.
- Gwiazdzinski, L. (1998). La ville la nuit : un milieu à conquérir. *L'Espace géographique des villes*, Anthropos, 347-369.
- Gwiazdzinski, L. (2007). Redistribution des cartes dans la ville malléable. *Revue Espace, Population, Sociétés*, 3, 397-410. DOI : 10.4000/eps.2270
- Gwiazdzinski, L. (2007). L'archipel des mobilités nocturnes. *Données urbaines*, Anthropos, 5, 87-96.
- Gwiazdzinski, L. (2014). Pleading for the right to the city's night. *Night Manifesto Seeking Citizenship 24h*. Sao Paulo, Invisiveis Produções, 204-220.
- Gwiazdzinski, L. (2015). The Urban Night: A Space Time for Innovation and Sustainable Development. *Articulo. Journal of urban Research*, 11, 1-15.
- Gwiazdzinski, L. (26 février 2017). La nuit est un laboratoire pour la fabrique de la ville. <https://socgeo.com/2017/02/26/luc-gwiazdzinski-la-nuit-est-un-laboratoire-pour-la-fabrique-de-la-ville/>
- Harvey, D. (1989). From managerialism to entrepreneurialism: the transformation in urban governance in late capitalism. *Geografiska Annaler*, 71 (1), 3-17.
- Harvey, D. (2014). *Géographie de la domination*. Paris, Les Prairies Ordinaires.
- Huxtable, P. (2014). *Sound System Culture*. London, One Love Books.
- Keblowski, W., Criekingen, M. (2014). How 'alternative' alternative urban policies really are? Looking at participa-

- tory budgeting through the lenses of the right to the city. *Métropoles*, 15. <http://journals.openedition.org/metro-poles/4994>
- Koolhaas, R. (2000). *Mutations*, Barcelone, éditions de l'Actar.
- Kosmicki, G. (2008). Transe, musique, liberté, autogestion. *Cahiers d'ethnomusicologie*, 21. <http://ethnomusicologie.revues.org/1185>
- Kroubo-Dagnini, J. (2006). *Vibrations jamaïcaines, L'histoire des musiques populaires jamaïcaines au XXème siècle*. Rosières-en-Haye, Camion Blanc.
- Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Paris, Anthropos.
- Lesser, B. (2008). *Dancehall, the rise of Jamaican dancehall culture*. Londres, Soul Jazz Publishing.
- Lipovetsky, G. (1983). *L'Ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*. Paris, Gallimard.
- Lipovetsky, G., Serroy, J. (2008). *La Culture-monde : réponse à une société désorientée*. Paris, Odile Jacob.
- Lucas, J.M. (5 octobre 2017). Amoureux De la nuit vs Monde De la nuit : La guerre des irréconciliables. <https://www.profession-spectacle.com/amoureux-du-jour-vs-monde-de-la-nuit-la-guerre-des-irreconciliables/>
- Maffesoli, M. (1993). *La contemplation du monde : figures du style communautaire*. Paris, Grasset et Fasquelle.
- Murray, P. (1999). *Après l'Histoire*. Tome 1, Paris, Les Belles Lettres.
- Musso, J. (2010). *Les pionniers du reggae en France*. Paris, Editions La Boutique des Artistes.
- Muti, G. (2015). Il reggae come musica, il reggae come icona: la globalizzazione della musica giamaicana, Musica e Territorio. In Dell'Agnese, E., Tabusi, M. (a cura di). *La musica come geografia: suoni, luoghi, territori*. Società Geografica Italiana, Roma, 223-235.
- Ostrom, E. (2010). *Gouvernance des biens communs*. Bruxelles, De Boeck.
- Peck, J. (2014). Entrepreneurial urbanism: between uncommon sense and dull compulsion. *Geografiska Annaler*, 96 (4), 396-401.
- Petiau, A. (1999). Rupture, consommation et communion : trois temps pour comprendre la socialité dans la rave. *Sociétés*, 65, 33-40.
- Petiau, A. (2006). Marginalité et musiques électroniques. *Agora débats/jeunesses*, 42, 128-139.
- Petiau, A. (2011). L'« âme tigrée » des musiques électroniques. Les imaginaires des jeunes et les courants musicaux. *Sociétés*, 112 (2), 115-122. DOI: 10.3917/soc.112.0115.
- Pinçon, M., Pinçon-Charlot, M. (2000). Les nuits de Paris. *Les Annales de la recherche urbaine*, 87, 15-24.
- Pourtau, L. (2005). Les interactions entre raves et législations censées les contrôler. *Déviance et Société*, 29 (2), 127-139. DOI:10.3917/ds.292.0127.
- Queudrus, S. (2001). La free-party, sociologie d'un vagabondage festif. *Quaderni*, 44, 129-142.
- Salewicz, C., Boot A. (2001). *Reggae explosion : histoire des musiques de Jamaïque*. Paris, Seuil.
- Straw, W. (2002). Scenes and Sensibilities. *Public*, 22/23, 245-257.
- Straw, W., Gwiazdzinski, L. (2015). Inhabiting (the night). *Revue Intermédialités*, 26. DOI: 10.7202/1037312ar
- Tessier, L. (2003). Musiques et fêtes techno : l'exception franco-britannique des free parties. *Revue française de sociologie*, 44, (1), 63-91. DOI: 10.3917/rfs.441.0063.
- Thomas, M., Boot, A., (2013). *Babylon on a thin wire, one upon a time in Jamaica*. Paris, Patate records.
- Ward, K. (2003), Entrepreneurial urbanism, state restructuring and civilizing 'New' East Manchester. *Area*, 35 (2), 116-127.